

RCS : AGEN Code greffe : 4701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AGEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 60195 Numéro SIREN : 480 146 117 Nom ou dénomination : @COM VALLEE DU LOT
--

Ce dépôt a été enregistré le 09/01/2020 sous le numéro de dépôt 173

2020/12/173

@com

SARL @COM Vallée du Lot

1 Rue du Chevron d'Or
CS 50097
47302 VILLENEUVE SUR LOT CEDEX

COMPTES ANNUELS

Exercice du **01/07/2018**
au **30/06/2019**

www.acomaudit.com



Sommaire

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

<i>Comptes annuels</i>	1
<i>Bilan Actif</i>	2
<i>Bilan Passif</i>	3
<i>Compte de Résultat</i>	4
<i>Annexe comptable</i>	6
<i>Identité de la société mère consolidant les comptes</i>	18
<i>Rémunérations des dirigeants + Effectif moyen</i>	19
<i>Tableau des filiales et participations 1</i>	20
<i>Détail des comptes</i>	21
<i>Tableau des Emplois et Ressources</i>	35
<i>Tableau de Financement</i>	36
<i>Flux de trésorerie (MBA)</i>	37
<i>Dossier fiscal</i>	38

Comptes annuels

Bilan Actif

		30/06/2019			30/06/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	2 569 488		2 569 488	2 569 488
	Autres immobilisations incorporelles	16 222	16 222		
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	389 520	258 267	131 253	158 048
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	1 288 514	16 000	1 272 514	1 288 514
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières	75 180		75 180	71 180
	TOTAL (II)	4 338 924	290 490	4 048 434	4 087 230
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	9 330		9 330	7 625
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	2 000		2 000	
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 624 963	225 018	1 399 945	1 658 223
	Autres créances	358 921		358 921	297 745
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	1 607 859		1 607 859	1 347 910
	Charges constatées d'avance	7 395		7 395	8 705
	TOTAL (III)	3 610 468	225 018	3 385 451	3 320 208
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		7 949 392	515 507	7 433 885	7 407 438
(1), dont droit au bail					
(2), dont immobilisations financières à moins d'un an				75 180	71 180
(3), dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

		30/06/2019	30/06/2018
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 428 580	1 428 580
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	698 597	698 597
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	142 858	136 607
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées	1 202 937	906 510
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
		774 508	902 678
Autres fonds propres	Résultat de l'exercice		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	4 247 480	4 072 972
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires	6 543	32 382
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	439 868	659 803
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	820 299	730 436
	Dettes fiscales et sociales	834 981	861 528
	DETTES DIVERSES		
DETTES (1)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	92 787	75 579
	Autres dettes		
		991 926	974 738
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	3 186 405	3 334 465
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	7 433 885	7 407 438
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	774 508,22	902 678,32
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	2 966 470	2 888 054
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

		30/06/2019		30/06/2018	
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	4 724 348		4 724 348	4 537 247
	Montant net du chiffre d'affaires	4 724 348		4 724 348	4 537 247
PRODUITS D'EXPLOITATION	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			249 079	358 025
	Autres produits			399	180
Total des produits d'exploitation (1)				4 973 825	4 895 452
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			8 400	
	Variation de stock			(1 705)	(2 141)
	Autres achats et charges externes			1 656 207	1 525 044
	Impôts, taxes et versements assimilés				
	Salaires et traitements			84 951	71 647
	Charges sociales du personnel			1 607 839	1 483 882
	Cotisations personnelles de l'exploitant			460 955	429 425
					33 218
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations				
	- charges d'exploitation à répartir			48 736	51 307
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant			225 018	217 624
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			39 514	39 436
Total des charges d'exploitation (2)				4 129 915	3 849 442
RESULTAT D'EXPLOITATION				843 910	1 046 010

Compte de Résultat 2/2

		30/06/2019	30/06/2018
RESULTAT D'EXPLOITATION		843 910	1 046 010
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	200 000	179 970
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	84	941
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des produits financiers		200 084	180 911
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	16 000	
	Intérêts et charges assimilées (4)	7 020	5 775
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		23 020	5 775
RESULTAT FINANCIER		177 064	175 136
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1 020 975	1 221 146
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	5 288	230
	Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
Total des produits exceptionnels		5 288	230
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	20 483	
	Sur opérations en capital	2 954	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		23 437	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(18 149)	230
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		228 318	318 698
TOTAL DES PRODUITS		5 179 198	5 076 593
TOTAL DES CHARGES		4 404 689	4 173 915
RESULTAT DE L'EXERCICE		774 508	902 678
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **7 433 885** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **5 179 198** euros et un total **charges** de **4 404 689** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **774 508** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2018** et finit le **30/06/2019**.
Il a une durée de **12** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait susceptible d'avoir une incidence comptable n'est à signaler sur l'exercice.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Immobilisations non décomposables :

Conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations décomposables :

Si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), selon la méthode du premier entré, premier sorti.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE - Elément supplémentaire

Annexe CICE

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement.

Il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires.

La comptabilisation du CICE a été réalisée en diminution des charges de personnel, par un crédit dans un sous compte 64 pour un montant de **82 679** euros.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Il a ainsi été principalement affecté à des efforts en matières de :

- Formation
- Recrutements
- Augmentation des rémunérations

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2019
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
2 585 710					2 585 710
2 585 710					2 585 710
178 602 42 882 170 725		24 895		27 584	178 602 42 882 168 036
392 209		24 895		27 584	389 520
1 288 514 71 180		4 000			1 268 514 75 180
1 359 694		4 000			1 343 694
4 337 613		28 895		27 584	4 338 924

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2019
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	16 222			16 222
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	16 222			16 222
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers	57 399	17 942		75 341
Matériel de transport	38 399	4 482		42 882
Matériel de bureau, mobilier	138 363	29 266	27 584	140 045
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	234 161	51 690	27 584	258 267
TOTAL	250 383	51 690	27 584	274 490

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal. agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

	30/06/2019	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	2 569 488	
TOTAL	2 569 488	

Les règles d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux ont été modifiées pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 suite à la transposition de la directive comptable européenne unique n°2013/34/UE du 26 juin 2013 - règlement ANC 2015-06.

En application des dispositions de l'article 214-3 du pcg, nous avons estimé que le fonds commercial inscrit à l'actif n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il n'est pas amorti.

Du fait du niveau d'activité de l'entreprise, il n'y a pas de perte de valeur de cet actif. Aucune dépréciation n'est donc à constater.

ANNEXE - Elément 4

Provisions

	Début exercice	Augmentations	Diminutions		30/06/2019
			Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
Provisions pour investissement					
Provisions pour hausse des prix					
Provisions pour amortissements dérogatoires					
Provisions fiscales pour prêts d'installation					
Provisions autres					
PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Pour litiges					
Pour garanties données aux clients					
Pour pertes sur marchés à terme					
Pour amendes et pénalités					
Pour pertes de change					
Pour pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières		16 000			16 000
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients	217 624	225 018	217 624		225 018
Autres					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	217 624	241 018	217 624		241 018
TOTAL GENERAL	217 624	241 018	217 624		241 018
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		225 018 16 000	217 624		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					
ACOM VALLEE DU LOT					

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

		30/06/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	75 180	75 180	
	Autres immobilisations financières			
		344 712	344 712	
	Clients douteux ou litigieux	1 280 251	1 280 251	
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés	27	27	
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	159 988	159 988	
	Impôts sur les bénéfices	133 166	133 166	
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	45 049	45 049	
	Groupe et associés (2)	20 691	20 691	
	Débiteurs divers		7 395	
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		2 066 459	2 066 459	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

30/06/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
------------	--------------	-----------	---------------

DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)			
	Autres emprunts obligataires (1)			
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	6 543	6 543	
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)			
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	820 299	820 299	
	Fournisseurs et comptes rattachés	271 441	271 441	
	Personnel et comptes rattachés	169 406	169 406	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	348 234	348 234	
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Obligations cautionnées	45 900	45 900	
	Autres impôts, taxes et assimilés			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	439 868	219 934	219 934
	Groupe et associés (2)	92 787	92 787	
	Autres dettes			
	Dettes représentatives de titres empruntés	991 926	991 926	
	Produits constatés d'avance			
TOTAL DES DETTES		3 186 405	2 966 470	219 934
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		25 839		
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

30/06/2019

Total des Produits à recevoir		454 828
Autres créances clients		
CLIENTS FACT A ETABLIR	434 746	434 746
Autres créances		
FOURN AVOIRS A RECEVOIR	18 000	20 082
PRODUITS A RECEVOIR	2 082	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

		30/06/2019
Total des Charges à payer		1 024 723
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		603 010
FOURN FACT NON PARVENUES	603 010	
Dettes fiscales et sociales		411 785
PERS CONGES A PAYER	120 351	
PERS PRIMES A PAYER	150 000	
PERS CHARGES A PAYER	1 090	
ORG SOC CH SOC S/CONGES PAYES	42 833	
ORG SOC CH SOC S/PRIMES	54 200	
ORG SOC CHARGES A PAYER	945	
ETAT CHARGES A PAYER	42 366	
Autres dettes		9 929
CHARGES A PAYER	9 929	

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

30/06/2019		Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	142 858,00	10,0000	1 428 580,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	142 858,00	10,0000	1 428 580,00

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

30/06/2019

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus

Avals, cautions et garanties

Engagements de crédit-bail

Engagements en pensions, retraite et assimilés

Engagements au titre des indemnités de départ à la retraite

152 405

152 405

Autres engagements

152 405

Total des engagements financiers (1)

(1) Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Identité de la société mère consolidant les comptes

30/06/2019

DENOMINATION SOCIALE - SIEGE SOCIAL	FORME	CAPITAL	% DETENU
ACOM EXPERTISE 1, Rue du Chevron d'Or, 47300 PUJOLS	SARL	10 000 000	69,98

SARL @COM VALLEE DU LOT

Société A Responsabilité Limitée au capital de 1.428.580 €

1, rue du Chevron d'Or

47300 – PUJOLS

R.C.S. AGEN 480 146 117

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019

CABINET KRIBS S.A.
2 rue Jane Addams
14280 – SAINT CONTEST



Aux associés de la société @COM VALLEE DU LOT,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société @COM VALLEE DU LOT relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes. Nous avons, dans ce cadre, apprécié le suivi des travaux facturés d'avance et des factures à établir.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels, adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;



- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint Contest, le 28 novembre 2019

CABINET KRIBS S.A.



Pierre SCHMITT

Commissaire aux Comptes

Bilan Actif

		30/06/2019			30/06/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	2 569 488		2 569 488	2 569 488
	Autres immobilisations incorporelles	16 222	16 222		
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	389 520	258 267	131 253	158 048
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	1 288 514	16 000	1 272 514	1 288 514
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	75 180		75 180	71 180
	TOTAL (II)	4 338 924	290 490	4 048 434	4 087 230
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	9 330		9 330	7 625
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	2 000		2 000	
	CREANCES (3)				
COMPTES DE REGULARISATION	Créances clients et comptes rattachés	1 624 963	225 018	1 399 945	1 658 223
	Autres créances	358 921		358 921	297 745
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	1 607 859		1 607 859	1 347 910
	Charges constatées d'avance	7 395		7 395	8 705
	TOTAL (III)	3 610 468	225 018	3 385 451	3 320 208
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		7 949 392	515 507	7 433 885	7 407 438
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				75 180	71 180
(3) dont créances à plus d'un an					
ACOM VALLEE DU LOT					
				S.A. CABINET KRIBS	
				COMMISSAIRE AUX COMPTES	

Bilan Passif

		30/06/2019	30/06/2018
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 428 580	1 428 580
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	698 597	698 597
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	142 858	136 607
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 202 937	906 510
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	774 508	902 678
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		4 247 480	4 072 972
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	6 543	32 382
	Emprunts et dettes financières divers	439 868	659 803
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	820 299	730 436
	Dettes fiscales et sociales	834 981	861 528
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	92 787	75 579
Produits constatés d'avance (1)		991 926	974 738
Total des dettes		3 186 405	3 334 465
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		7 433 885	7 407 438
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		774 508,22	902 678,32
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		2 966 470	2 888 054
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

ANNEXE - Elément 12

Rémunérations des Dirigeants

30/06/2019

Rémunérations des membres :

- des organes d'administration
- des organes de direction
- des organes de surveillance

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

ANNEXE - Eléments 13

Effectif moyen

		30/06/2019	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		9	
	Professions intermédiaires			
	Employés		39	
	Ouvriers			
	TOTAL		48	

ANNEXE - Élément 15

Filiales et participations

30/06/2019

30/06/2019		Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
					Brute	Nette
A. Renseignements détaillés 1. Filiales (Plus de 50 %) SARL SECAF SARL ACOM ENERGY SARL PG CONSEIL 2. Participations (10 à 50 %) SARL FINANCIERE AVEXCO 1. Filiales (Plus de 50 %) SARL SECAF SARL ACOM ENERGY SARL PG CONSEIL 2. Participations (10 à 50 %) SARL FINANCIERE AVEXCO						

@COM VALLEE DU LOT
Société à responsabilité limitée au capital de 1 428 580 euros
Siège social : 1 RUE DU CHEVRON D'OR
47300 PUJOLS
480146117 RCS AGEN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 13 DECEMBRE 2019
--

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2019

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2019 s'élevant à 774 508,22 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	774 508,22 euros =====
A titre de dividendes aux associés	600 000,00 euros
Soit 4,20 euros par part	
Le solde	174 508,22 euros
Affecté en totalité au compte "autres réserves" pour	174 508,22 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 1.377.445,00 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué le 13 décembre 2019.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 600 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2016 :

1 300 000,00 euros, soit 12,35 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 400 298,69 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 899 701,31 euros

Exercice clos le 30 juin 2017 :

550 000,00 euros, soit 3,85 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 549 872,24 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 127,76 euros

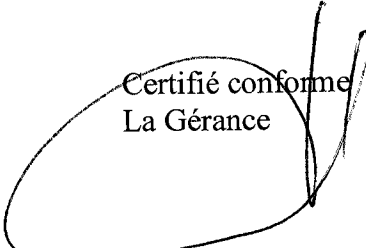
Exercice clos le 30 juin 2018 :

600 000,00 euros, soit 4,20 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 599 861,40 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 138,60 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 13/12/2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance



Compte de Résultat 1/2

		30/06/2019		30/06/2018
		France	Exportation	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			
	Production vendue (Biens)			
	Production vendue (Services et Travaux)	4 724 348		4 724 348
	Montant net du chiffre d'affaires	4 724 348		4 537 247
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation			
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		249 079	358 025
	Autres produits		399	180
	Total des produits d'exploitation (1)		4 973 825	4 895 452
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			
	Variation de stock			
	Achats de matières et autres approvisionnements		8 400	
	Variation de stock		(1 705)	(2 141)
	Autres achats et charges externes		1 656 207	1 525 044
	Impôts, taxes et versements assimilés		84 951	71 647
	Salaires et traitements		1 607 839	1 483 882
	Charges sociales du personnel		460 955	429 425
	Cotisations personnelles de l'exploitant			33 218
	Dotations aux amortissements :			
	- sur immobilisations		48 736	51 307
	- charges d'exploitation à répartir			
	Dotations aux dépréciations :			
	- sur immobilisations		225 018	217 624
	- sur actif circulant			
	Dotations aux provisions			
	Autres charges		39 514	39 436
	Total des charges d'exploitation (2)		4 129 915	3 849 442
RESULTAT D'EXPLOITATION			843 910	1 046 010

Compte de Résultat

2/2

		30/06/2019	30/06/2018
RESULTAT D'EXPLOITATION		843 910	1 046 010
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	200 000	179 970
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	84	941
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		200 084	180 911
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	16 000	
	Intérêts et charges assimilées (4)	7 020	5 775
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		23 020	5 775
RESULTAT FINANCIER		177 064	175 136
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1 020 975	1 221 146
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	5 288	230
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		5 288	230
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	20 483	
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 954	
Total des charges exceptionnelles		23 437	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(18 149)	230
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		228 318	318 698
TOTAL DES PRODUITS		5 179 198	5 076 593
TOTAL DES CHARGES		4 404 689	4 173 915
RESULTAT DE L'EXERCICE		774 508	902 678
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			
		S.A. CABINET KRIBS	
		COMMISSAIRE AUX COMPTES	
ACOM VALLEE DU LOT			

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **7 433 885** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **5 179 198** euros et un total **charges** de **4 404 689** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **774 508** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2018** et finit le **30/06/2019**.
Il a une durée de **12** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait susceptible d'avoir une incidence comptable n'est à signaler sur l'exercice.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Immobilisations non décomposables :

Conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

S.A. CABINET KRIBS

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations décomposables :

Si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

S.A. CABINET KRIBS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE - Elément supplémentaire

Annexe CICE

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement.

Il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires.

La comptabilisation du CICE a été réalisée en diminution des charges de personnel, par un crédit dans un sous compte 64 pour un montant de **82 679** euros.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Il a ainsi été principalement affecté à des efforts en matières de :

- Formation
- Recrutements
- Augmentation des rémunérations

S.A. CABINET KRIBS

COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2019
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	2 585 710				2 585 710
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 585 710				2 585 710

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. agencé aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers	178 602				178 602
	Matériel de transport	42 882				42 882
	Matériel de bureau, mobilier	170 725	24 895		27 584	168 036
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	392 209	24 895		27 584	389 520

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations	1 288 514				1 288 514
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	71 180	4 000			75 180
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 359 694	4 000			1 363 694

TOTAL	4 337 613	28 895		27 584	4 338 924
--------------	------------------	---------------	--	---------------	------------------

S.A. CABINET KRIBS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE - Élément 3

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2019
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	16 222			16 222
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	16 222			16 222
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers	57 399	17 942		75 341
Matériel de transport	38 399	4 482		42 882
Matériel de bureau, mobilier	138 363	29 266	27 584	140 045
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	234 161	51 690	27 584	258 267
TOTAL	250 383	51 690	27 584	274 490

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

	30/06/2019	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	2 569 488	
TOTAL	2 569 488	

Les règles d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux ont été modifiées pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 suite à la transposition de la directive comptable européenne unique n°2013/34/UE du 26 juin 2013 – règlement ANC 2015-06.

En application des dispositions de l'article 214-3 du pcg, nous avons estimé que le fonds commercial inscrit à l'actif n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il n'est pas amorti.

Du fait du niveau d'activité de l'entreprise, il n'y a pas de perte de valeur de cet actif. Aucune dépréciation n'est donc à constater.

S.A. CABINET KRIBS

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions		30/06/2019
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMEENTES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
PROVISIONS REGLEMEENTES						
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
	Autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES						
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres Immo. financières		16 000			16 000
	Sur stocks et en-cours					
	Sur comptes clients	217 624	225 018	217 624		225 018
	Autres					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION		217 624	241 018	217 624		241 018
TOTAL GENERAL		217 624	241 018	217 624		241 018
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			225 018 16 000	217 624		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.						

S.A. CABINET KRIBS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

COM VALLEE DU LOT

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

		30/06/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	75 180	75 180	
	Clients douteux ou litigieux	344 712	344 712	
	Autres créances clients	1 280 251	1 280 251	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	27	27	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	159 988	159 988	
	Autres impôts, taxes versements assimilés	133 166	133 166	
	Divers			
	Groupe et associés (2)	45 049	45 049	
	Débiteurs divers	20 691	20 691	
	Charges constatées d'avances	7 395	7 395	
TOTAL DES CREANCES		2 066 459	2 066 459	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	6 543	6 543		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	820 299	820 299		
	Personnel et comptes rattachés	271 441	271 441		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	169 406	169 406		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	348 234	348 234		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	45 900	45 900		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	439 868	219 934	219 934	
	Autres dettes	92 787	92 787		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	991 926	991 926		
TOTAL DES DETTES		3 186 405	2 966 470	219 934	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		25 839			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

S.A. CABINET KRIBS

COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

30/06/2019

Total des Produits à recevoir		454 828
Autres créances clients CLIENTS FACT A ETABLIR	434 746	434 746
Autres créances FOURN AVOIRS A RECEVOIR PRODUITS A RECEVOIR	18 000 2 082	20 082

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

		30/06/2019
Total des Charges à payer		1 024 723
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		603 010
FOURN FACT NON PARVENUES	603 010	
Dettes fiscales et sociales		411 785
PERS CONGES A PAYER	120 351	
PERS PRIMES A PAYER	150 000	
PERS CHARGES A PAYER	1 090	
ORG SOC CH SOC S/CONGES PAYES	42 833	
ORG SOC CH SOC S/PRIMES	54 200	
ORG SOC CHARGES A PAYER	945	
ETAT CHARGES A PAYER	42 366	
Autres dettes		9 929
CHARGES A PAYER	9 929	

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

		30/06/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		142 858,00	10,0000	1 428 580,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		142 858,00	10,0000	1 428 580,00

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

	30/06/2019	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés Engagements au titre des indemnités de départ à la retraite		152 405	
		152 405	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		152 405	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

S.A. CABINET KRIBS

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Identité de la société mère consolidant les comptes

30/06/2019

DENOMINATION SOCIALE - SIEGE SOCIAL	FORME	CAPITAL	% DETENU
ACOM EXPERTISE 1, Rue du Chevron d'Or, 47300 PUJOLS	SARL	10 000 000	69,98

S.A. CABINET KRIBS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE - Elément 12

Rémunérations des Dirigeants

30/06/2019

Rémunérations des membres :

- des organes d'administration
- des organes de direction
- des organes de surveillance

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

ANNEXE - Eléments 13

Effectif moyen

30/06/2019

Interne

Externe

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE

Cadres & professions intellectuelles supérieures

9

Professions intermédiaires

Employés

39

Ouvriers

TOTAL

48

ANNEXE - Élément 15

Filiales et participations

30/06/2019

	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL SECAF			99,90	148 435	132 435
SARL ACOM ENERGY			100,00	40 000	40 000
SARL PG CONSEIL			100,00	1 099 939	1 099 939
2. Participations (10 à 50 %)					
SARL FINANCIERE AVEXCO			14,00	140	140
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL SECAF			108 239	25 628	
SARL ACOM ENERGY			15 813	3 831	
SARL PG CONSEIL			1 058 308	178 167	200 000
2. Participations (10 à 50 %)					
SARL FINANCIERE AVEXCO					
B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

S.A. CABINET KRIBS
COMMISSAIRE AUX COMPTES